

01
Vie du HCCP

02
Bonnes PRATIQUES

03
Actualités LOCALES
et NATIONALES

04
Informations juridiques : actualités
de la COMMANDE PUBLIQUE

Edito du Président



Dominique VIENNE
Président du HCCP

Les maîtres d'ouvrage publics dans leurs appels d'offres **de travaux de construction et d'aménagement ont un rôle primordial à jouer** dans la mise en place d'une économie circulaire des matériaux. Ils sont responsables des déchets produits par leurs chantiers et consomment également des matériaux pour la réalisation de leurs projets. Les maîtres d'ouvrage publics et privés sont donc au centre de la gestion des flux de matériaux sur notre territoire.

Parce que l'actualité nous montre que les agrégats alluvionnaires, nécessaires aux travaux de construction, sont une ressource limitée sur notre territoire, il nous faut élargir et innover dans nos pratiques actuelles d'achat public.

Comment étudier les **possibilités de réemploi, de valorisation de déchets et d'utilisation de matériaux alternatifs** ?

Comment identifier les **actions à mettre en place** pour développer l'économie circulaire notamment par :

- l'anticipation des besoins en matériaux,
- la connaissance des excédents de chantier avec leurs usages et filières,
- la prise en compte de la gestion des ressources dans les marchés et contrats,

- la traçabilité des déchets et des matériaux alternatifs,
- la capitalisation avec la réalisation d'un bilan économique et environnemental du chantier.

Ces réponses passeront inévitablement par une nouvelle **organisation territoriale de boucles vertueuses de l'économie circulaire des matériaux** : du bon usage des ressources alluvionnaires disponibles, du réemploi à la valorisation via des installations de recyclage transformant des déchets en matériaux alternatifs et par les **retours d'expériences** de maîtres d'ouvrage publics et privés démontrant les avantages d'une économie circulaire des matériaux. Pour cela le HCCP est prêt à jouer son rôle de facilitateur du réseau de la commande publique réunionnaise.

Mais il nous faut auparavant, de façon pragmatique, intégrer l'économie circulaire dans tous les marchés publics ou contrats, si nous voulons relever ce challenge, pour innover et créer de nouvelles filières.

Comment ? En transcrivant les engagements de cette commande publique responsable et vertueuse, dans le choix d'une maîtrise d'œuvre qualifiée sur ces sujets, et dans la définition des conditions d'exécution de ces réemplois de matériaux. Là aussi, c'est par une intelligence collective au service du territoire que nous relèverons les défis d'aménagement des 20 prochaines années.



Pascal GAUCI
Secrétaire général
aux affaires régionales

Comme vous le savez, pour des raisons externes au fonctionnement du HCCP, le comité plénier du 1er juillet dernier n'a pas pu se tenir à la date prévue. Pour pallier ce retard dans la périodicité biannuelle des réunions des membres de cette instance, une rencontre sera organisée le **vendredi 5 novembre** en visioconférence. À cette occasion il sera fait, notamment, un point sur l'actualité juridique et sur les enjeux de la planification.

Quant au comité plénier de plein exercice, il sera organisé au cours de la **première quinzaine de décembre** et comprendra à son ordre du jour : un point sur l'actualité juridique (PNAD, loi climat et résilience, loi AGECE, rapports de la DAJ), la présentation d'indicateurs, l'intervention d'un spécialiste de la commande publique, vraisemblablement la signature de la Charte du HCCP par certains acheteurs publics et la remise des premiers trophées de l'achat responsable.

Comme vous pourrez le constater à la lecture des pages suivantes, les travaux du HCCP continuent, avec l'aide des services de l'État, pleinement engagés pour aider les entreprises à traverser la période actuelle avec un minimum de dommages.

Je vous remercie de votre engagement continu au service du territoire réunionnais.

01 | Vie du HCCP

TRAVAUX DES INSTANCES DU HCCP

Comité plénier :

Le prochain comité plénier est prévu le 5 novembre 2021.

Comités techniques :

21 juillet : réunion d'un comité technique restreint consacré principalement à la création d'une plateforme de la commande publique, mission relevant du GT4, en lien avec l'association SBA qui a précédemment travaillé sur le volet « aval » sous l'appellation EVAMAP.

25 octobre 2021 : tenue d'un comité technique pour préparer le comité plénier du 5 novembre et présenter un projet de charte du HCCP.

Groupes de travail :

Réunions et travaux des GT

GT 2 : Performance de la commande publique

M. Anthony Nugues, chef du service achats publics du secrétariat général commun (SCG) de l'Etat, est désigné pilote du GT, en lieu et place de M. Arnaud Siccardi.

GT 3 : Études et prospectives

Remplacement de M. Aurélien Daubaire, par son successeur M. Loup Wolff, nouveau directeur de l'INSEE et désormais pilote du GT3.

GT 4 : Accès à la commande publique des TPE-PME

Le HCCP a souhaité dans le cadre du GT4, organiser une **enquête** auprès des ressortissants des chambres consulaires (CCIR, CMAR, CAR) pour comprendre leurs habitudes et besoins quant aux **usages digitaux d'accès à la commande publique**. En effet, l'enjeu perçu par les groupes de travail du HCCP est de simplifier et renforcer l'accès des TPE PME, aux trois temps de l'information de la commande publique :

■ **AMONT** - *Programmation des marchés à venir* : Permettre aux entreprises d'anticiper les réponses, les plans de charges, les formations, les investissements et les éventuels groupements d'entreprises.

■ **PENDANT** – *publicité en cours*

Centraliser les annonces de marché en cours des entités publiques réunionnaises pour en simplifier l'accès.

■ **APRÈS** – *marchés attribués*

Répondre à une exigence de transparence des marchés publics en partageant les données des achats publics sur le territoire en permettant de plus une évaluation quantitative et qualitative des attributions.

Cette enquête permet de poser une préfiguration pour un projet de

plateforme régionale de la commande publique, porté par les donneurs d'ordre publics volontaires, avec des **données ouvertes, centralisées et intelligibles** ; dans un but de simplification, d'accessibilité renforcée pour les TPE/PME et d'ancrage territorial de la valeur ajoutée.

http://www.reunion.gouv.fr/IMG/pdf/hccp_enquete_entreprise.pdf

Pour rappel le GT 4 s'est réuni les 8 juillet et 22 septembre pour analyser les possibles évolutions de la plateforme EVAMAP (Étude pour la valorisation de l'attribution des marchés publics) créée en 2018 et initialement prévue pour les acheteurs publics signataires de la convention SBA.

GT 8 : Suivi de l'activité :

Les pilotes du GT 8 se sont réunis les 21 juin et 16 septembre pour finaliser la démarche (définir les 8 domaines d'activité du HCCP, repérer les référents potentiels, mobiliser les écosystèmes, suivre la mise en œuvre de la programmation d'achats) dans un premier temps pour le BTP puis pour le secteur des denrées alimentaires et de la restauration collective.

Réunion de GT

GT4 : 8 juillet - 22 septembre
GT8 : 21 juin - 16 septembre

RÉUNION DE TRAVAIL

entre le président du HCCP et le réseau **RESECO**, qui existe depuis 2006 et regroupe plus d'une centaine d'acheteurs publics des régions Bretagne/Pays de Loire/Centre-Val de Loire.



ÉCHANGES

entre le président du HCCP, le préfet de La Réunion et le président du Conseil Départemental sur les **mesures à mettre en œuvre pour soutenir les entreprises** dans la situation actuelle difficile.

02 | Bonnes pratiques

GUIDES ET ÉTUDES

Le guide intitulé « Intégrer l'économie de la fonctionnalité dans l'achat public »

a été réalisé par l'Ademe, avec le soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes, pour mieux intégrer l'économie de la fonctionnalité, pilier de l'économie circulaire, dans la commande publique. En résumé, il s'agit pour les acheteurs de s'interroger sur le juste besoin, les usages et les attentes de toutes les parties, et rechercher une logique servicielle plutôt que d'acquérir un simple produit, en privilégiant une démarche de qualité et durable, avec un raisonnement en coût global.

<http://www.reunion.gouv.fr/guide-pour-mieux-integrer-l-economie-de-la-a8629.html>



Le Guide des marchés publics de fournitures dans les industries de réseaux

réalisé par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, s'adresse plus particulièrement aux entités adjudicatrices effectuant une passation de marchés publics de fournitures dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports ou des services postaux.

<http://www.reunion.gouv.fr/guide-des-marches-publics-des-industries-de-a8628.html>

Guide pratique à destination des dirigeants (es) des PME-ETI

La loi PACTE a introduit dans le droit français les notions de raison d'être et de société à mission, que ce guide décrypte. Par ailleurs, il partage une méthodologie permettant aux entreprises de s'approprier le sujet.

<http://www.reunion.gouv.fr/guide-pratique-a-destination-des-dirigeantes-et-a8627.html>

Rapport de l'IEDOM sur les délais de paiement dans les DOM en 2020

Ce rapport constate les délais de paiement pratiqués par les entreprises et les organismes publics des DCOM. Les délais globaux de paiement moyen de l'État s'établissent à 18,5 jours (en progression) grâce aux processus de dématérialisation des factures permettant une fluidification des traitements.

Le délai global de paiement du secteur public local et hospitalier s'établit à 62,1 jours à fin 2020 (contre 58,5 en 2019).

<http://www.reunion.gouv.fr/rapport-annuel-2020-de-l-iedom-sur-les-delais-a8626.html>

AUTRES DOCUMENTS MINISTÉRIELS

Le Plan national pour les achats durables (PNAD) 2021-2025

répond à une politique européenne. Sa vocation est d'inciter les organisations publiques à adopter une politique d'achats durables. Il constitue le cadre favorisant le dialogue entre ceux qui travaillent à promouvoir et mettre en œuvre des politiques d'achats durables, sur les volets sociaux et environnementaux et aux échelons nationaux comme locaux.

Les 3 objectifs du Plan (éclairer les enjeux, aider les acheteurs à s'emparer des objectifs du PNAD, suivre-actualiser-promouvoir le Plan) sont déclinés en 24 actions dont le suivi est assuré par des pilotes clairement identifiés (CGDD, ADEME, DAE, DGEFP, HC3E, DGE)

<http://www.reunion.gouv.fr/plan-national-pour-des-achats-durables-2021-2025-a8558.html>



03 | Actualités locales et nationales

La matinale de la DATA

A été organisée le 29 septembre, par le conseil régional, au Musée Stella Matutina, sous la présidence de M. Normane Omarjee, vice-président délégué au désenclavement aérien, maritime et numérique et en présence de M. Jacques Priol, fondateur de CIVITEO et auteur du livre « Le big data des territoires ».

Sessions de sensibilisation aux marchés réservés à l'insertion par l'activité économique

Dans le cadre de l'animation régionale sur l'achat socialement responsable, la Maison de l'Emploi du Nord a organisé en octobre 2021, en visioconférence, trois sessions de sensibilisation aux marchés réservés à l'insertion par l'activité économique (IAE), au secteur du travail protégé et adapté (STPA) et à l'économie sociale et solidaire (ESS).

Une matinale de la commande publique

Le cabinet spécialisé dans les marchés publics ODIARUN a organisé une **matinale de la commande publique** le 7 octobre à Saint-Gilles, en présence d'experts du conseil départemental, de la SHLMR et d'une avocate spécialisée.

Journée du Territoire

La CINOR a organisé les Rencontres économiques du Territoire du Nord le 3 septembre 2021 en présence notamment du président du HCCP, du SGAR et du Médiateur des entreprises.

Web conférence

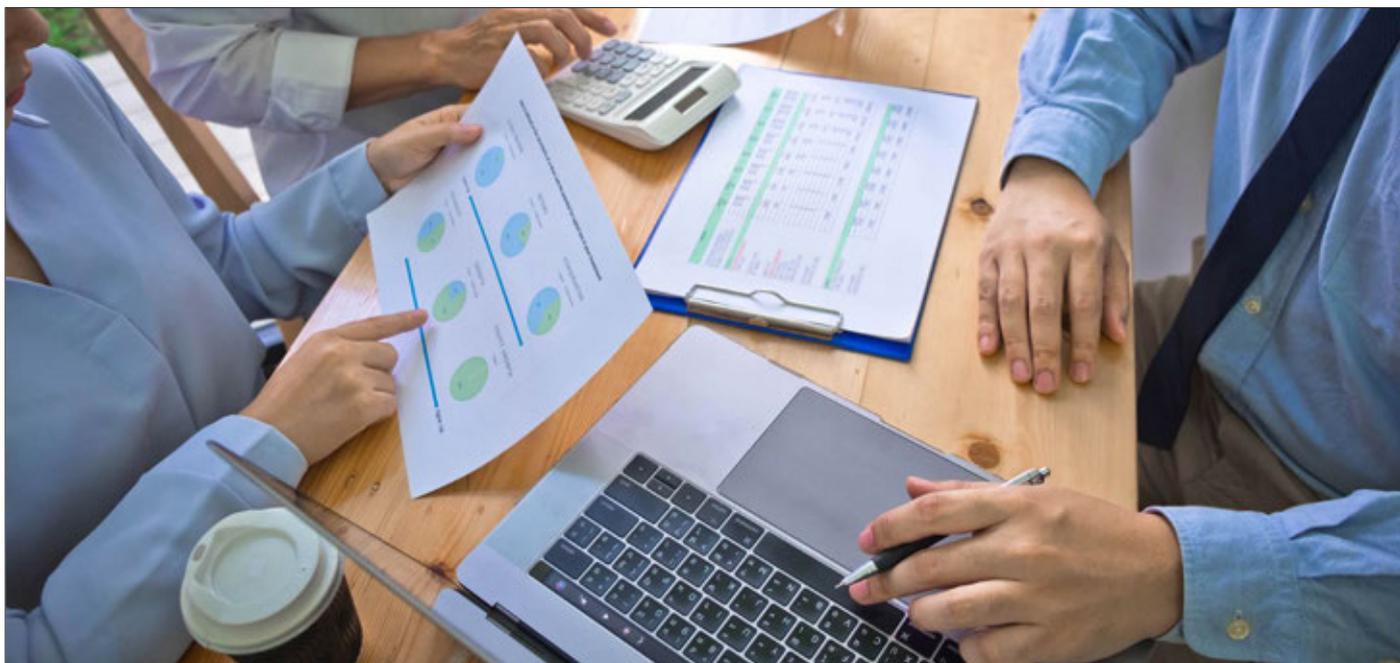
Intitulée « **Améliorer sa performance globale à travers les achats responsables** » organisée par le Cluster Green et la MDEN le 1er octobre 2021.

Le rapport de l'Observatoire économique de la commande publique (OCEP)

relatif au recensement économique de la commande publique fait apparaître notamment que, entre 2019 et 2020 :

- le nombre de contrats diminue de 1% en volume mais augmente de 0,5% en valeur
- le niveau de participation des PME est à la baisse pour s'établir au niveau de 2017
- les clauses sociales sont en augmentation constante (9,63%) alors que les clauses environnementales stagnent (21,7%)
- les marchés supérieurs aux seuils européens sont en diminution (19,6% des marchés, soit 76,9% en valeur)

La totalité du document est consultable via le lien : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/daj/marches_publics/oecp/recensement/recensement_chiffres2020_20211012.pdf



03 | Actualités locales et nationales

Pérennisation de l'emploi dans la commande publique

Un atelier participatif s'est tenu le 21 septembre à l'Université de La Réunion dans le cadre de l'étude sur la pérennisation de l'emploi dans la commande publique menée par le Centre de recherche juridique en collaboration avec l'association GET 974.

Cette matinée de travail a permis à des acteurs publics du territoire d'échanger sur les premières orientations du projet quant aux moyens existants pour préserver l'emploi des salariés lors de la perte d'un marché ou d'une concession par l'entreprise titulaire. Les représentants du HCCP, de la Maison de l'Emploi du Nord, de la DEETS, de l'association Stratégie du Bon Achat, des services achats du Département, de la Préfecture, du GIP Eco-Cité ont ainsi pu témoigner de leurs expériences de terrain et des secteurs économiques concernés (transport, propreté, déchets, travaux,

services sociaux, etc.) dans le but de « démystifier » la reprise de salariés. Cet atelier a permis de confirmer de nombreuses pistes de réflexion engagées par l'équipe en charge de l'étude. Quelques questions demeurent et des acteurs réunionnais de la commande publique restent à rencontrer. Le prochain rendez-vous de la continuité de l'emploi dans la commande publique est fixé le 26 novembre pour partager les

propositions sous forme d'un livre blanc que le territoire, ses acteurs et décideurs pourront s'approprier. Le temps des échanges se poursuit...

Des informations complémentaires sur ce projet sont à retrouver via le lien suivant :

<http://www.reunion.gouv.fr/atelier-participatif-commande-publique-et-a8675.html>



Quatrième édition des « Rencontres Acheteurs Publics des Services de l'État et Entreprises »



Organisées les 4 novembre à Saint-Denis et 5 novembre à Saint-Pierre, par la préfecture et la CCIR, en présence d'un expert des marchés publics sur la thématique de la commande publique locale dans un contexte de sortie de crise sanitaire.

Plus d'informations sur : <https://bit.ly/3bhCSZI>

03 | Actualités locales et nationales

RUN'alim, plateforme de recensement de l'offre alimentaire locale

Créée en 2020, RUN'alim est une association qui regroupe différents groupements de producteurs locaux de denrées alimentaires agricoles et agro-industrielles : ARIBEV, ARIFEL, ARIPA, ARIV, la Chambre d'Agriculture et l'ADIR qui en assure la présidence actuelle.

Ce regroupement fait suite au constat partagé qu'un trop grand nombre de marchés échappe encore aux entreprises locales par méconnaissance ou manque de visibilité de leur offre produit.

Pour répondre à cette attente, RUN'alim a décidé de développer – grâce à un accompagnement de l'État - une plateforme collective de

recensement exhaustif, qualifié et actualisé de l'offre alimentaire locale à destination des donneurs d'ordre publics.

Elle permettra aux responsables de restaurants scolaires et acheteurs publics d'identifier plus aisément l'offre et les opérateurs locaux pour adapter leurs appels d'offres en conséquence mais également de faciliter les marchés de gré à gré.

Véritable plateforme de recherche et de mise en relation, elle offrira une meilleure visibilité aux producteurs primaires et secondaires, condition essentielle de l'accès de la production locale aux marchés publics et à terme à l'ensemble du marché de la restauration hors foyer.

Le développement technique de la plateforme est en cours, structuré autour d'une fiche produits de plus de 80 critères dont plus de 30

permettront d'affiner la recherche en ligne et de comparer les offres des différents producteurs.

Les collectivités et responsables de restaurants sont associés à la mise en place de cet outil de sourcing très pointu tandis que les différents producteurs sont actuellement consultés afin de compléter les fiches qui structureront la plateforme, dont la mise en ligne officielle interviendra début 2022.

Coté producteurs, la plateforme aura également pour but de recenser et regrouper l'ensemble des appels d'offres de denrées alimentaires des donneurs d'ordre locaux, pour permettre une meilleure visibilité et accroître les réponses des acteurs de la production locale.

Site internet



Magasin en ligne



Inventaire en ligne



Gestion des fournisseurs en ligne



04 | Informations juridiques : actualités de la commande publique



Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

destinée à mieux prendre en compte le développement durable lors de la passation et l'exécution des contrats de la commande publique.

À noter que les marchés et les contrats de concession de défense ou de sécurité ne sont pas concernés par ces mesures.

À l'exception des mesures relatives aux SPASER qui entreront en vigueur le 1er janvier 2023, les dispositions de l'article 35 de la loi entreront en vigueur à une date fixée par décret, et au plus tard le 22 août 2026. <https://www.economie.gouv.fr/daj/les-mesures-commande-publique-de-la-loi-dite-climat-et-resilience>

Loi n° 2021-1109 du 24 août 2021

confortant le respect des principes de la République, dont l'article 1 concerne les contrats de la commande publique. La loi impose au titulaire d'un contrat de la commande publique, pour autant que ce contrat lui confie l'exécution d'un service public, d'assurer l'égalité des usagers devant le service public et de veiller au respect des principes de laïcité et de neutralité du service public. <https://www.economie.gouv.fr/daj/loi-du-24-aout-2021-confortant-le-respect-des-principes-de-la-republique-quelles-consequences>

Arrêté du 26 juillet 2021

modifiant l'annexe de l'arrêté du 12 février 2020 fixant un modèle d'avis national pour la passation des marchés répondant à un besoin d'une valeur estimée entre 90 000 € HT et les seuils de procédure formalisée. L'entrée en vigueur de cet arrêté est fixée au 1er janvier 2022.

La fiche d'utilisation du formulaire d'avis national pour la passation des marchés publics répondant à un besoin compris entre 90 000 € HT et les seuils de procédure formalisée a été actualisée :

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/daj/marches_publics/conseil_acheteurs/fiches-techniques/mise-en-oeuvre-procedure/20210721_fiche_utilisation_avis_national.pdf

Décret 2021-1111 du 23 août 2021

modifiant les dispositions du code de la commande publique relatives aux accords-cadres et aux marchés publics de défense ou de sécurité (MDS).

Ce décret met fin à la possibilité de conclure des accords-cadres sans maximum, en cohérence avec une jurisprudence récente de la Cour de justice de l'Union européenne. Il contient également plusieurs mesures simplifiant le régime des MDS et favorisant l'accès des petites et moyennes entreprises à ces marchés. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043965008>

Le Mémento de l'économie circulaire du BTP

dans la rédaction des marchés et des contrats, réalisé par le Cerema, présente les clés de l'intégration d'une économie circulaire liée à la prévention et la gestion des déchets inertes dans les marchés et les contrats du BTP.

Il présente les responsabilités réglementaires du commanditaire des travaux, la politique pouvant être menée en faveur de l'économie circulaire ainsi que sa transcription dans les conditions d'exécution des marchés et des contrats.

<http://www.reunion.gouv.fr/1-economie-circulaire-du-btp-dans-la-redaction-des-a8750.html>

Rappel : Toute personne ou organisation ayant un intérêt à se mobiliser autour de la commande publique et de sa meilleure efficacité pour le territoire est invitée à participer aux groupes de travail.

Contact : hccp-secretariatpermanent@reunion.pref.gouv.fr